

Olympiade de français 2017
XI- ième classe
I étape

Compréhension orale :

20 points

Il est sept heures. Vous allumez la radio en préparant votre petit-déjeuner.

1. Ecoutez attentivement ce bulletin météorologique. Remettez dans l'ordre les différentes étapes du bulletin. **6 points**

1.5 points par réponse

N°La présentatrice souhaite une bonne fête aux Mathilde.

N°La présentatrice donne les prévisions de la journée.

N°La présentatrice parle des températures de la journée.

N°La présentatrice évoque le temps qu'il fera ce week-end.

2. Notez, pour chacune des villes suivantes, les températures du matin et de l'après-midi. **12 points**
2 points par réponse

	Lille	Brest	Bastia
matin			
après-midi			

3. Vous habitez à Lyon. Que devez-vous prendre avec vous avant de sortir ? **2 points**

a/Des lunettes de soleil.

b/Un parapluie.

c/Des gants.

Compréhension écrite

Texte 1.

20 points

Lisez le texte.

La bise

La bise est ce baiser sur la joue que les Français se donnent quand ils se rencontrent ou quand ils se séparent. Selon les régions, on s'embrasse deux, trois ou même quatre fois, comme c'est le cas dans le Sud de la France. Les filles et les femmes se font la bise entre elles, de même que les amis, hommes et femmes, les garçons et les hommes ne se font la bise que s'ils font partie de la même famille. Il n'est pas rare que mère et fille se donnent ce baiser non pas sur la joue mais sur la bouche.

En France, les contacts physiques sont importants. Les membres de la famille se font la bise le matin au réveil et le soir avant d'aller se coucher et souvent même à chaque rencontre.

Pour dire bonjour ou au revoir, les hommes se serrent la main, qu'ils se connaissent ou non. Les inconnus, hommes et femmes, se serrent également la main lorsqu'ils sont présentés les uns aux autres. Il faut savoir que c'est la personne la plus âgée ou la plus titré qui tend la main vers l'autre personne, plus jeune ou moins importante sur le plan social ou hiérarchique.

Quel type de salutation convient le plus ?

1.5 points par réponse

	Faire la bise	Serrer la main
1. Deux hommes qui ne se connaissent pas		
2. Deux femmes qui ne se connaissent pas		
3. Une mère et sa fille		
4. Deux amies		
5. Deux amis		
6. Un homme et une femme qui sont amis		
7. Un père et son fils		
8. Un employé et son directeur		

Texte 2

20 points

Au nom de la mère

C'EST LA FIN DU PATRONYME systématique en France. Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2005 pourront porter comme nom de famille le nom de la mère, celui du père ou les deux. Ces noms composés seront associés par deux tirets: Dupont - Dupond par exemple. Les deux tirets indiquant qu'il s'agit d'un double nom et non pas d'un nom composé. Une déclaration conjointe des parents auprès de l'état civil est nécessaire. Tradition oblige, à défaut de cette formalité, l'enfant portera le nom du père. Par contre, en cas de désaccord entre les parents, l'enfant acquerra les noms du père et de la mère, dans l'ordre alphabétique. Cette liberté de choix n'est valable qu'une fois. Le nom retenu pour l'aîné sera obligatoirement attribué à toute la fratrie. En revanche, si l'enfant né après le 1^{er} janvier 2005 a déjà des frères et soeurs, ces derniers pourront obtenir, jusqu'au 30 juin 2006, l'adjonction du nom de l'un des parents. Cette réforme est un changement symbolique considérable, mais ne devrait pas connaître d'énormes bouleversements. Dans les autres pays où le choix est possible, le patronyme l'emporte. L'idée que « la mère donne la vie, le père donne le nom » est encore largement répandue dans les mentalités. Pour éviter un désordre généralisé à la génération suivante, les combinaisons à trois ou quatre noms ne seront pas autorisées. La personne portant les noms de ses deux parents ne transmettra à son enfant qu'un seul d'entre eux.

1 A partir du 1er janvier 2005 les enfants pourront porter le nom: **3 points**

a/du père;

b/de la mère;

c/des deux parents.

2 Les noms composés seront associés par: **3 points**

a/un tiret;

b/pas de tiret;

c/deux tirets.

3 Il faut une déclaration des parents: **3 points**

a/à la maternité;

b/à l'état civil;

c/à l'église.

4 Si les parents ne sont pas d'accord, l'enfant portera automatiquement le nom: **3 points**

a/du père;

b/des deux parents;

c/de son parrain.

5 Tous les enfants d'une même fratrie:

4 points

a/porteront le même nom

b/pourront choisir;

c/on ne sait pas.

6 Dans les autres pays, c'est:

4 points

a/le matronyme qui l'emporte;

b/le patronyme qui l'emporte;

c/on ne sait pas.

Expression écrite :

Thème :

La technologie moderne représente d'énormes avantages pour tout le monde. Etes-vous d'accord ?

Ecrivez un texte de 150 mots environ.